

Projet de communication au colloque international
« Services écosystémiques : apports et pertinence dans les milieux urbains »
Tour 24-26 mai 2016

La biodiversité et la flore, indicatrices des services écosystémiques urbains

Frédéric Alexandre, enseignant-chercheur Paris 13

Alain Génin, enseignant-chercheur Tours

Dans cette communication nous souhaitons nous interroger sur les intérêts de la flore et de la biodiversité comme outils et indicateurs des services écosystémiques dans l'urbain, sachant que flore et biodiversité ne sont pas équivalentes, même si la seconde « englobe » la première.

La biodiversité désigne la diversité naturelle du vivant et s'estime en considérant la diversité des écosystèmes, des paysages, des espèces et celle des gènes dans l'espace et dans le temps, ainsi que l'organisation et la répartition des écosystèmes et des milieux aux échelles biogéographiques. Mais aujourd'hui les multiples dimensions du concept renvoient à bien des choses : inscription de la notion dans la construction des relations homme/nature, scientifique, pas seulement biologique mais pluridisciplinaire, économique, sociétale, éthique, idéologique, politique, acteurs... Nous insistons ici sur la dimension des enjeux fonctionnels, faisant ressortir l'importance des interactions entre organismes individuels, populations et écosystèmes, et rejoignant ainsi une dimension actuelle : celle qui fait de la biodiversité un patrimoine puisque la notion de patrimoine naturel met en valeur l'importance de la nature et de ses potentiels pour les générations présentes et futures. Dans les villes, la biodiversité est un processus dynamique influencé par les activités humaines. Elle est désirée mais avec un statut paradoxal : à la fois domestiquée, contrôlée, mais sans perdre ses liens avec la sauvagerie.

Dans une perspective écocentrée, nous réfléchissons aux stratégies ou aux actions de végétalisation mises en place dans les villes dans les Nordes comme dans les Suds. Si le caractère positif d'une empreinte spatiale « augmentée » des espaces en végétation pour le bien-être des urbains apparaît évident, il s'agit de s'interroger sur la qualité de cette végétation. En effet, les systèmes urbains doivent être appréhendés comme des écosystèmes, comme des espaces riches d'une biodiversité à découvrir, à apprécier, à valoriser. Au-delà de l'instrumentalisation de la biodiversité, quelle est la véritable richesse en habitats potentiels d'espèces floristiques ? Celle-ci est-elle compatible, et de quelles façons, avec les activités récréatives, avec l'accessibilité pour des loisirs de nature, avec les préférences paysagères des habitants et avec la qualité des espaces naturels ? Existe-t-il des outils quantitatifs et qualitatifs de diagnostic de la biodiversité ? Quels sont-ils actuellement ? Peuvent-ils être combinés avec d'autres outils qui prennent plus en compte une vision anthropocentrée pour mettre en place une démarche socio-écologique ? D'autre part, nous réfléchissons aux échelles de la biodiversité en ville puisque, comme l'ont montré maints auteurs, la composition des peuplements animaux et floraux et l'organisation du tissu urbain ne sont pas en relation simple, loin de là. Ce qui débouche aussi sur l'accessibilité au milieu urbain pour ces espèces et peuplements, l'échelle d'intervention et de gestion permettant de tenter de retrouver le sauvage

derrière le domestiqué ou en complément. S'impose l'imbrication des niveaux d'organisation territoriale ; l'« économie » de la biodiversité urbaine exigerait au moins trois échelles de coordination : celle du site, l'échelle du paysage et, plus vaste, celle du raccordement de la ville et de son extérieur.

Parmi ces outils de la biodiversité, l'un qui vient à l'esprit – déjà essayé par nous-mêmes et d'autres – est la flore. Celle-ci, par exemple, permet – ce qui est construit actuellement dans certaines villes de France et d'Europe – d'améliorer la connaissance naturaliste d'un territoire urbain (le plus souvent avec la faune) afin de créer des bases de données géolocalisées, partagées avec les principaux acteurs d'une région. Il s'agit là d'un outil alimenté et géré par la collectivité et par les données des partenaires. Un défaut fréquent de celles-ci est que ce sont les espèces remarquables qui sont favorisées car les politiques locales de conservation et d'aménagement du paysage se concentrent encore sur la préservation de la biodiversité spécifique remarquable, au détriment de la diversité fonctionnelle des habitats. L'examen de la flore, selon quelles modalités, ne devrait-il pas permettre de prendre en compte aussi une biodiversité plus quotidienne et banale qui, elle aussi, rend des services ? En découle une question, entre autres, sur les types de relevés floristiques à effectuer : doivent-ils être les mêmes selon les « habitats écologiques » de la ville (friche et interstices urbains, jardins ornementaux, espaces verts grand public, etc.) ? D'autant que les processus qui affectent ces habitats ne sont pas les mêmes : sol, structure de la végétation et microclimat différents ainsi que les dynamiques végétales : assez naturelles dans certains cas, art de la composition dans d'autres... ce qui à l'échelle du paysage, de la composition de la matrice et de la connectivité géographique ont des effets sur la biodiversité.